

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 0085 - 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT**

Objet : Attribution du marché public de réalisation des levés topographiques pour les STEP de Saint Philbert de Grand Lieu et de La Chevrolière.

Les stations d'épuration de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et de La Chevrolière sont aujourd'hui insuffisantes pour traiter les charges hydrauliques reçues.

Des études antérieures ont conclu à la nécessité :

- du renforcement du poste de refoulement des Bresses et de la filière eau de la station d'épuration de St Philbert de Grand Lieu,
- de l'optimisation du fonctionnement de la station d'épuration de La Chevrolière afin d'accepter des charges hydrauliques supérieures via des travaux mineurs.

Afin d'avancer sur les études de conception concernant ces 2 projets, des levés topographiques complémentaires sont nécessaires. Aussi, une consultation a été lancée par mail le 12/07/2022. La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 5 août à 12h00 au plus tard. Une entreprise a remis une offre conforme.

Après analyse et au vu des critères de jugement des offres indiqués dans la lettre de consultation, il est proposé d'attribuer le marché mentionné ci-dessus à l'entreprise CDC Conseils, sise rue Clément Ader, La Seiglerie II, 44270 MACHECOUL-ST MEME, pour un montant forfaitaire de 910.00 € HT.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 1^{er} février 2022, portant délégation du Conseil Communautaire au Président, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est inférieur à 40 000 € HT ;

VU les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Le Président de Grand Lieu Communauté,

Article 1 : Décide d'attribuer le marché relatif à la réalisation des levés topographiques pour les STEP de Saint Philbert de Grand Lieu et de La Chevrolière, à l'entreprise CDC Conseils, sise rue Clément Ader, La Seiglerie II, 44270 MACHECOUL-ST MEME, pour un montant forfaitaire de 910.00 € HT.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire et figurera au registre des délibérations.

Article 3 : Madame la directrice générale des services et Monsieur le percepteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° 49-P26082022

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le 26/08/22

et de la publication le 30/08/22

sur le site internet

Fait à La Chevrolière, le

26/08/2022

Le Président,
Johann BOBLIN,

